

➔ SOIRÉE-DÉBAT
L'IMMOBILIER DANS LE
CANTON DE VAUD,
JEUDI 20 NOVEMBRE 2014
À 19H, TOLOCHENAZ

➔ LES JEUNES ONT
LA PAROLE
LA JEUNESSE DE 1989 VIT
TOUJOURS

➔ SOIRÉE ANNUELLE
VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014
DÈS 19H À L'HÔTEL
MIRABEAU, LAUSANNE

Dossier spécial

L'immobilier et le logement

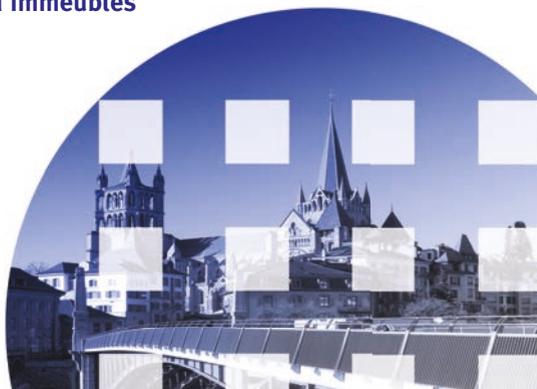
Le dossier en détail

- L'IMMOBILIER DANS LE CANTON DE VAUD : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES
- REGARDS CROISÉS D'UN PROFESSIONNEL, D'UN ENTREPRENEUR, D'UN ARCHITECTE ET D'UN BANQUIER
 - La CVI au service des propriétaires
 - Le point de vue de l'architecte
 - Un entrepreneur au « cœur »... des affaires
 - Le marché immobilier vaudois et la BCV
- LE LOGEMENT... OUTIL SOCIAL VRAIMENT ?



- **Conseil immobilier**
- **Gérance et rénovation d'immeubles**
- **Administration de PPE**
- **Courtage**
- **Remises de commerces**

www.golay-immobilier.ch



BRUXELLES CAFÉ



Premier bar-resto belge au ♥ de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 pers.

Ouvertures :

lundi – mardi : 11h à 00h mercredi – jeudi : 11h à 01h
vendredi – samedi : 11h à 02h dimanche : 11h à 00h

**Brunch tous les dimanches de 11h à 16h,
puis cuisine chaude non-stop jusqu'à 22h30**



Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021/311.33.01

e-mail : info@bruxellescafe.ch – www.bruxellescafe.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 4 | Octobre 2014



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
info@pcl.ch

Publicité

IRL plus SA
Ch. du Closel 5
Case Postale 350
1020 Renens VD 1
Tél. 021 525 48 00
info@irl.ch

Tirage

1200 ex.
4 parutions annuelles

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

5 EDITORIAL

Restons zen, la fin de l'année approche !

9 SOIRÉE-DÉBAT

L'immobilier dans le Canton de Vaud, jeudi 20 novembre 2014 à 19h, Tolochenaz

10 SOIRÉE ANNUELLE

Le vendredi 5 décembre 2014 dès 19h00 à l'Hôtel Mirabeau, Lausanne

12 DOSSIER SUR L'IMMOBILIER ET LE LOGEMENT : REGARDS CROISÉS D'UN PROFESSIONNEL, D'UN ENTREPRENEUR, D'UN ARCHITECTE ET D'UN BANQUIER

La CVI au service des propriétaires
Un entrepreneur au « cœur »... des affaires
Le point de vue de l'architecte
Le marché immobilier vaudois et la BCV

19 VUE DU CONSEIL

Le logement ... outil social vraiment ?

20 LES JEUNES ONT LA PAROLE

La jeunesse de 1989 vit toujours

23 DES CALÉS

Gauloiseries!

25 DROIT AU BUT

J'ai râlé, on m'a licencié. Que puis-je faire?

26 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Georges-André Chevallaz (1915-2002)

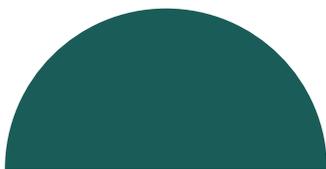
29 COMPTE RENDU DE LA SOIRÉE DU 18 SEPTEMBRE 2014

Débat sur l'intégration des étrangers au Cercle démocratique

31 TIR

Résultats du tir

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin
et à leurs connaissances**

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01

www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture

Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage

Salles pour banquets et séminaires

de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23

E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



RESTONS ZEN, LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE !



→ PAR PASCAL PETER
PRÉSIDENT DU CDL

Parvenue déjà à son crépuscule, l'année 2014 fut haute en couleurs en termes de « célébrations » diverses, comme l'absence d'été (une saison fusionnée par absorption par le printemps et l'automne), les 100 ans de la Grande guerre (dont on peine toujours à comprendre la motivation première, provoquée par une société européenne qui semblait pourtant civilisée) et par le cinquantenaire de l'Expo 64 que le Comptoir suisse nous aura fait avantagement revivre, lui-même tel le phénix ressuscitant de ses cendres... Sans évoquer le mariage (enfin ou hélas diront certaines) de George Clooney... Avec son lot d'annonces plus réjouissantes les unes que les autres en termes cette fois d'inflation de coûts (assurances, taxes et impôts pour certaines communes) et de prix du logement, la fin de l'année 2014 donne le ton. C'est vrai qu'on a souvent le défaut, propre aux civilisations occidentales, de se plaindre constamment de tout et de rien.

Mais vous avouerez quand même, pour prendre un exemple au hasard, que rester bloqué derrière un bus en ville, qui stationne désormais au milieu de la rue pour livrer son lot de passagers, ça énerve. Que de rouler constamment sur des autoroutes saturées, et qui le resteront longtemps encore, malgré le paiement d'une vignette et la promesse d'une nouvelle hausse de taxes sur les carburants, cela exaspère. Et que dire des prix surfacts de la téléphonie mobile, qui

continueront à le rester pour un réseau pas si extraordinaire que ça en Suisse ? Enfin bref, restons zen, et reprenons.

L'immobilier est le thème du dossier de ce numéro du Bulletin. Alors que nombre de citoyens locataires rêvent encore d'accéder à la propriété individuelle, convient-il encore (après avoir réussi à réunir les fonds propres nécessaires !) d'investir dans la pierre, en grevant une partie de son capital retraite ? Le

aerovent.ch

un souffle nouveau

USPI⁺
Union Suisse des
Professionnels de l'immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE



Les amis du cercle



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

APPELEZ LES PROS DE
L'ELECTROMENAGER



RAPIDITÉ!

021 806 12 72

MORAND ÉLECTROMÉNAGER SA

jeu en vaut-il vraiment la chandelle « à des prix pareils »... sachant que bulle immobilière il y aura sûrement un jour... Et que toute augmentation de taux d'intérêt provoquera, pour nombre de propriétaires déjà gênés aux entournures (financières), désillusion, perte sèche voire désolation ?

Nul doute que la conférence organisée par le Cercle le 20 novembre prochain à Toloche-naz répondra à nombre de questions. Car le scénario « Viens chez moi, j'habite chez une copine » prend tout son sens lorsque nombre de propriétaires disent payer eux aussi un loyer... mais à une banque. Sachant que leur « copine » peut les abandonner à tout moment à leur triste sort, en cas de revers de fortune (perte d'emploi notamment), ces - souvent - petits propriétaires vivent dangereusement ! Alors qu'un locataire mauvais payeur se voit davantage protégé par le dispositif légal à sa disposition, du moins durant quelques mois.

Comme à chaque fois, après le Comptoir suisse, la sortie automnale du CDL et le cirque

Knie, c'est la soirée du Cercle qui retiendra l'attention générale ; elle rimera avec réjouissances et convivialité dans le cadre attachant de l'hôtel Mirabeau, vendredi 5 décembre prochain. N'oubliez pas de vous inscrire dans les temps ! À celles et ceux qui ne pourront hélas pas nous rejoindre, nous adressons en primeur, avec à peine un peu d'avance sur les décorations de Noël appelées à fleurir en novembre déjà, si ce n'est avant (avant l'Avent, donc), nos vœux de joyeuses fêtes de fin d'année ! ●

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet :



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



INTERMANDAT
révision, fiscalité, services externes

Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch



Les amis du cercle

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



L'IMMOBILIER DANS LE CANTON DE VAUD: ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

**A l'Aula de l'École de la
Construction (FVE)
Route Ignace Paderewski 2
à Tolochenaz**

Réunis autour d'une table, nous aurons le plaisir d'entendre un professionnel de la branche, un entrepreneur, un architecte et un banquier.

PARTICIPANTS

M. Olivier Feller

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière (CVI),
Conseiller national PLR Vaud

M. Patrick Delarive

Président et fondateur de Delarive Groupe

M. Jean-Baptiste Ferrari

Architecte, Administrateur Ferrari Architectes

M. Bertrand Sager

Membre de la Direction générale de la BCV,
responsable de la Division Gestion Crédit

MODÉRATEUR

M. Gian Pozzy

Journaliste

Entrée libre. Les non-membres du Cercle Démocratique Lausanne sont aussi les bienvenus. Une collation sera servie à l'issue du débat.

Soirée annuelle

Vendredi 5 décembre 2014
dès 19h à l'Hôtel Mirabeau,
Lausanne

Sur le thème de l'Italie !

Tables de 8 personnes. Celles et ceux qui souhaitent réserver une table sont priés de l'annoncer dans le bulletin d'inscription ci-joint.

PROGRAMME

- 19h** Apéritif avec les
 vins du CDL
- 20h** Partie officielle
 Discours de
 bienvenue du
 Président du CDL
- Puis repas**
- 23h30** Tirage de la tombola
 avec trois superbes
 lots
- Bal**

MENU

- Assiette d'antipasti
Poivrons, aubergines, courgettes grillées à l'huile d'olive
Olives dénoyautées, tomate séchée et marinée à l'huile d'olive
Carpaccio de bœuf fumé au parmesan
Pancetta et rosettes de salami, parmesan

Tortellonis farcis à la truffe blanche et crème de truffes noires

Sorbet aux raisins et Grappa

Osso bucco de veau gremolata
Gnocchi à la romaine
Courgette à la tomate

Parfait glacé au Limoncello et biscuit croustillant

Vin blanc Terruzzi Puthod Vernaccia di San Gimignano
Vin rouge Mompertono Prunotto Monferrato

Eaux minérales gazeuses et non gazeuses
Café



CHF 85.- PAR PERSONNE
CHF 160.- PAR COUPLE

Tout compris : apéritif, menu, boissons, café
Nous vous remercions de régler le montant de
la soirée par le bulletin de versement qui
se trouve au centre de la présente publication.

Inscription



Je m'inscris pour la soirée annuelle du 5 décembre 2014 à l'Hôtel Mirabeau

Nom		Prénom	
Adresse			
NPA	Localité		Tél.
Nombre de personnes : <input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> couple		Date et Signature	
Nombre de tables de huit invités			

Bulletin d'inscription obligatoire à renvoyer à :

Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

L'inscription peut également être faite par courriel à l'adresse : inscription@cercle-democratique.org

ATTENTION ! Délai d'inscription : vendredi 28 novembre 2014 au plus tard



REGARDS CROISÉS D'UN PROFESSIONNEL, D'UN ENTREPRENEUR, D'UN ARCHITECTE ET D'UN BANQUIER

L'immobilier nous concerne tous car il est une composante essentielle dans la vie de chacun. Qui pour se loger, qui d'autre pour investir, ou simplement être chez soi. Mais il ne se réduit pas qu'à ces seules raisons. Depuis une bonne décennie maintenant, les réflexions s'orientent de plus en plus sur le quoi, sur le comment et, surtout, sur le où construire.



La démographie en forte progression, le vieillissement inexorable de la population, les contraintes économiques et légales plus fortes mettent au défi tous les acteurs de l'immobilier - investisseurs, architectes, politiques, banquiers et associations qui soutiennent les propriétaires - pour trouver les solutions qui permettront de répondre aux besoins futurs. Ainsi que vous pourrez le découvrir dans ce dossier consacré à l'immobilier, le colloque auquel le CDL vous propose de participer le 20 novembre prochain réunit quatre personnalités romandes actives dans ce domaine.

Olivier Feller, Conseiller national PLR Vaud et directeur de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), Patrick Delarive, entrepreneur et investisseur, Jean-Baptiste Ferrari, architecte et Bertand Sager, membre de la direction générale de la BCV, seront donc les acteurs d'une table ronde qui sera conduite par le journaliste Gian Pozzy.

Chacun livrera au public sa propre analyse de la situation actuelle de l'immobilier dans notre canton et donnera également son avis sur les perspectives qu'il entrevoit pour l'avenir.

Les zones industrielles ont-elles encore leur raison d'être ? La mixité des logements devient-elle la règle ? Les écoquartiers sont-ils la panacée ? Les appartements auront-ils des surfaces toujours plus grandes ? Le financement sera-t-il toujours plus difficile à obtenir ? Ce sont là quelques-unes des interrogations auxquelles une esquisse de réponse sera tentée par les intervenants de la soirée.

En guise de présentation et de préambule à ce colloque, ils nous livrent ici quelques lignes qui mettent en évidence leur rôle dans cette chaîne et prouvent s'il le fallait encore que « l'acte de construire » n'est pas aussi simple mais qu'il dépend de nombreux facteurs qu'il est nécessaire de concilier. Bonne lecture ! ●

LA CVI AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES



➔ **OLIVIER FELLER**
DIRECTEUR DE LA CVI
CONSEILLER NATIONAL PLR VAUD

Créée en 1938, la Chambre vaudoise immobilière (CVI) a pour but le développement, la représentation et la défense de la propriété foncière.

Elle est ouverte aux propriétaires d'immeubles, de villas, d'appartements et de terrains situés dans le canton de Vaud. Elle compte plus de 12'000 membres, qui représentent plus de 20'000 affiliations d'immeubles. La CVI gère également le secrétariat général de la Fédération romande immobilière.

La CVI relaie les préoccupations des propriétaires auprès des autorités cantonales et fédérales. Elle prend position lors des procédures de consultation, entretient des contacts réguliers avec les élus et intervient dans les médias. Elle suit de près les dossiers qui ont un impact sur la propriété, comme la fiscalité, l'aménagement du territoire et la régulation du marché hypothécaire. La CVI représente par ailleurs les propriétaires lors des négociations paritaires avec les associations de locataires.

Cette action politique confère à la CVI une certaine notoriété dans l'opinion publique. Mais en réalité, la CVI est avant tout une entreprise de services. La plus grande partie du travail des collaboratrices et des collaborateurs est consacrée aux prestations proposées aux propriétaires et aux acteurs de l'immobilier. En 2013, le service juridique de la CVI a, par exemple, dispensé quelque 12'500 renseignements téléphoniques et donné quelque 1'800 consultations notamment en droit du bail et en droit de la propriété par étages.

La CVI organise par ailleurs chaque année une vingtaine de cours sur plusieurs thématiques intéressantes les propriétaires. Elle publie aussi divers ouvrages (Transfert des immeubles aux héritiers, Droit de voisinage et servitudes, Guide de la PPE, Guide de la rénovation énergétique, etc.). Ces publications sont à la fois rigoureuses et rédigées dans un langage accessible. Elles contiennent de nombreux exemples tirés de la pratique.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.cvi.ch. ●



UN ENTREPRENEUR AU « CŒUR »... DES AFFAIRES



PATRICK DELARIVE
PRÉSIDENT ET FONDATEUR
DE DELARIVE GROUPE

**Fondateur, Président et
seul actionnaire Groupe
Delarive, Patrick Delarive
est un défricheur de
nouveaux territoires.**



Sans cesse à la recherche d'affaires à développer dans les domaines les plus variés, il contribue constamment, par sa vision et sa créativité, à dynamiser le paysage économique.

Atypique et dynamique, Patrick Delarive est un entrepreneur dont la curiosité et l'ambition n'ont d'égale que la volonté d'innover. En 1990, il crée sa première société et développe des affaires en Europe de l'Est, juste après la chute du mur de Berlin. C'est en 1995 qu'il revient alors à son métier de base, la gestion de fortune et le courtage financier, tout en développant également des activités dans le secteur immobilier. Les bases du Groupe Delarive sont alors posées. Il a notamment réhabilité le site industriel des anciens Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey en y réalisant 400 logements pour 1'000 habitants ; la plus importante réalisation résidentielle à énergie renouvelable de Suisse (2012).

Après avoir développé et revendu en 2013 une dizaine de sociétés opérationnelles, le Groupe Delarive se concentre aujourd'hui sur le conseil financier et l'hôtellerie avec Whitepod, la production et le management artistique avec notamment Bastian Baker et la gestion d'un portefeuille d'investissements dans des sociétés privées non-cotées dont Nespresso b2b Europe du Nord et LaDurée. ●

Vevey
Les Moulins de la Veveyse
sur l'ancien site des ACMV

Source :
www.moulinsveveyse.ch



➔ **JEAN-BAPTISTE FERRARI**
ARCHITECTE,
ADMINISTRATEUR FERRARI
ARCHITECTES

Davantage que « faire des projets de logement », le rôle de l'architecte, et sa responsabilité, s'élargissent et doivent aujourd'hui prendre en compte des préoccupations nouvelles et variées : écoquartier (mais qu'est-ce ?), mixité sociale et intergénérationnelle, économie du projet, contexte et territoire, etc.

Morges - En Bonjean
Immeubles de logements mixtes,
en construction

Source :
www.ferrari-architectes.ch

LE POINT DE VUE DE L'ARCHITECTE



À travers une recherche de la qualité qui devrait fonder toute démarche, il s'agira de donner quelques clés de lecture sur les aspects essentiels, et souvent contradictoires, des contraintes posées au projet d'architecture en matière de logements collectifs.

La période fertile que nous traversons permettra d'illustrer par l'exemple les propos liminaires, de l'immeuble de 9 logements au quartier de 220 appartements. ●





LE MARCHÉ IMMOBILIER VAUDOIS ET LA BCV



BERTRAND SAGER

MEMBRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA BCV, RESPONSABLE DE LA DIVISION GESTION CRÉDIT

Après une décennie très dynamique, le marché vaudois de l'immobilier connaît un certain ralentissement.

La hausse des prix s'est globalement modérée, dans le domaine de la propriété par étage (PPE) comme dans celui de la maison individuelle. On observe même dans le segment du haut de gamme des replis localisés. En parallèle, le temps nécessaire à la conclusion des transactions s'est allongé.

Ce développement s'explique certainement en partie par les nouvelles mesures d'autorégulation, portant notamment sur une exigence d'un apport minimum de 10 % de fonds propres ne provenant pas de l'avoir du 2^e pilier, introduites par l'Association Suisse des Banquiers au 1^{er} juillet 2012 et renforcées au 1^{er} septembre 2014. Il est également le résultat de différentes autres mesures prises depuis fin 2011 par la BNS, la FINMA et le Conseil fédéral, ainsi que d'une prise de conscience des milieux intéressés et des acheteurs.

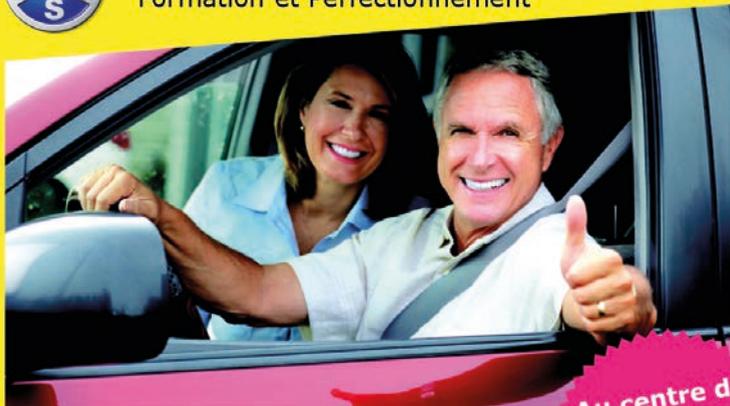
Nous pensons être en présence d'un atterrissage en douceur, bienvenu sur un marché qui présentait des risques de surchauffe. Si la demande se modère, celle-ci bénéficie encore du soutien d'une démographie dynamique, avec un accroissement de la population vaudoise d'environ 3000 personnes au premier trimestre de cette année, selon les données provisoires de l'OFS, et de la bonne conjoncture actuelle. Ensuite, malgré une légère hausse (à 0,68% au 1^{er} juin 2014, contre 0,61% un an plus tôt), le taux de logements vacants reste bas, ce qui témoigne d'une pénurie de logements encore présente dans le canton. Enfin, les taux d'intérêt sont toujours bas et aucune hausse importante ne semble se dessiner à court terme.

Dans ce marché, la BCV a pleinement joué son rôle de première banque et premier prêteur hypothécaire du canton. Au vu des avertissements des autorités fédérales et des risques inhérents à la forte expansion qui s'était enclenchée dès 2003, elle a choisi de modérer sa croissance sur le marché hypothécaire à partir de 2012. Il s'agissait de poursuivre une approche sélective dans ce marché très dynamique, de préserver la qualité du bilan de la Banque et d'anticiper les nouvelles exigences réglementaires qui se dessinaient à l'époque. Depuis, la BCV reste présente sur le marché avec une hausse de son volume d'hypothèques de 3% à 4% par an, fidèle à sa responsabilité et à son rôle de banque cantonale. ●



Section vaudoise

Formation et Perfectionnement



Les cours Training auto ou Seniors

Pour se perfectionner ou pour retrouver confiance

Inscription en groupe ou individuelle possible

TCS Section vaudoise

Tel : 021 863 22 22

www.tcs-vd.ch



Au centre de
conduite TCS
à
Cossonay



**ferblanterie - couverture
entretien de toitures**

Ch. du Moulin 1
1095 LUTRY

Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
Natel 079 321 15 93

LE LOGEMENT... OUTIL SOCIAL VRAIMENT ?



GUY GAUDARD

Le Conseil Communal autorise la Municipalité, pour la législature 2011-2016, à puiser dans un fonds d'acquisition immobilier jusqu'à hauteur de 40 millions. Ce dispositif permet à la Ville d'acheter des biens fonciers selon des besoins encore assez mal définis.

J'en veux pour preuve les récentes acquisitions des immeubles sis au Boulevard de Grancy 32 et à la Rue du Simplon 39, ainsi qu'à celle à venir du Simplon 33. Le Municipal en charge du logement justifiait ces achats sous prétexte qu'il substituait ces bâtiments à la spéculation actuelle pour garantir des loyers abordables. Si la démarche semble louable, il est étonnant que M. Junod porte son dévolu sur des immeubles abritant des cafés-restaurants. En effet, ceux du Bd de Grancy 32 et de la Rue du Simplon 33 en hébergent chacun

un, soit les cafés de l'Avenir et de l'Europe... Cette stratégie du Municipal en charge du logement est vraiment étrange car il n'appartient pas à la collectivité d'acquérir ce type d'établissement.

Dès lors, on peut se demander selon quels critères sont choisis les biens immobiliers que la Ville achète et surtout quel rendement elle en obtient, vu que le Conseil communal ne connaît ni leurs prix d'achat, ni leurs investissements en frais d'entretien ou de rénovation.

A la question de votre serviteur à l'intéressé sur le solde de ce fonds jusqu'en 2016, sa réponse est floue, puisqu'il n'en sait rien. Au pif, il pense 10 millions...

Pas sérieux, s'abstenir ! ●



Les jeunes ont la parole

LA JEUNESSE DE 1989 VIT TOUJOURS



JONATHAN KUNTZMANN
MEMBRE DU COMITÉ DES JEUNES
LIBÉRAUX-RADICAUX VAUDOIS

Vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin et la fin du dernier régime totalitaire en Europe occidentale provoquée par les jeunes générations, les Jeunes libéraux-radicaux se battent encore aujourd'hui pour la Liberté. Celle-ci n'est jamais acquise une fois pour toute et nécessite d'être entretenue.

Dans un récent papier de position, la Jeunesse socialiste suisse attaque vigoureusement la propriété privée. Avant cela c'était l'initiative 1:12 ou comment s'octroyer le droit de définir ce qui est bon pour l'individu. Les revendications de la Jeunesse socialiste commencent souvent par « interdire », « réglementer » ou « contrôler ». Telle est bien la philosophie d'un groupe politique considérant la population en masse mais ignorant sciemment les individualités qui la composent.

Les régimes socialistes – ou communistes, c'est selon votre préférence des termes – du XX^e siècle se sont tous mis en place de cette manière : d'abord l'on contrôle physiquement la population (déportations), puis psychiquement (propagande) et pour finir on « éduque » les nouvelles générations. Mais cette vision globale de la population est vouée à l'échec. Le besoin de Liberté est un sentiment individuel qui s'exprimera tôt ou tard face à la constatation des échecs du régime et ce malgré l'endoctrinement.

Nous entrons dès cet automne dans une période de deux ans marquant le 25^e anniversaire de l'effondrement des régimes socialistes européens. Il est impératif de nous rappeler ce qu'était la vie à l'intérieur d'un pays totalitaire et de garder à l'esprit les méthodes qui ont contribué à la mise en place de ce type d'Etat. Une pression étatique constante sur tous les aspects de la vie des individus, y compris in fine sa liberté de penser et de croyance, s'y exerce. Les orientations politiques de ces régimes s'appliquent par la force et la coercition d'une part, et par l'endoctrinement et « l'éducation » d'autre part.

Il n'y a qu'en gardant à l'esprit la manière et la finalité des politiques socialistes que nous pourrons rester alertes et finalement



continuer à penser de nous-mêmes, à vivre par nous-mêmes et à rêver pour nous-mêmes. Oui, nous devons être combattifs et non pas simplement contemplatifs. Nous avons le devoir de mettre à jour la menace rouge, nous nous devons de le dire, les citoyens opérant le choix final.

« *La Liberté appartient à ceux qui l'ont conquise* » disait André Malraux, cela reste vrai aujourd'hui et le sera encore demain. Le combat pour la Liberté n'est pas terminé et la jeunesse libre est en première ligne ! ●



H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrierie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

Les amis du cercle

**Votre autocariste
régional**



Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

50 ans de solutions



Boand & Maccagni SA
Installations sanitaires
Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80

info@boand.ch

www.boand.ch



GAULOISERIES !

Y a pas à dire, nos voisins Gaulois sont fortiches pour ce qui est des joutes verbales, voire de verbiage. Mais l'écrit leur réussit assez bien aussi, surtout en matière de règlements de comptes. Parce que pour le reste, je m'excuse Cher lecteur, mais je crois qu'ils touchent le fond...

Ne parlons donc pas du reste... ou plutôt si, mais après. Maintenons pour l'instant notre intérêt autour du verbe, de l'écrit et des petites phrases assassines dont ces Chers Gaulois sont si friands.

Prenez un Président normal (enfin, il est le seul à croire qu'il l'est encore) dont on dit qu'il aurait pu afficher quelque mépris pour les plus démunis en les nommant « les sans-dents ». Et voilà qu'illico la classe politique de droite comme de gauche fait monter la sauce en criant au scandale, « à la formule abjecte », à « l'expression du cynisme et du mépris » par un Président « sans cœur ».

C'est cela qui m'épate chez les politiques Gaulois. Leur capacité à occulter au moyen de polémiques stériles la gadoue dans laquelle ils se trouvent, tout en étant certains que leurs

discours feront avancer le schmilblic ! J'en viens à saluer la bravitude du peuple Gaulois qui doit supporter ces enfantillages! Même si, in fine, il s'y est habitué bon gré mal gré.

Bref, vous avez vu, lecteur amusé, qu'il suffit ainsi d'écrire un bouquin sur quelques années de sa vie pour faire fortune! Pour autant que cette portion de vie ait partagé celle d'une personne célèbre et/ou dont la fonction intéresse plus d'un quidam alentours.

Quoi qu'il en soit, si ce bon peuple gaulois se décidait une fois pour toute à ne plus tendre l'oreille aux jérémiades politicardes, qu'il se décidait une fois pour toute à travailler un tantinet plus que ses 35 maigres heures hebdomadaires, sans régulièrement ronchonner, les courbes de n'importe quel graphique prendraient sans doute l'ascenseur.

Sinon, pour sûr, à l'instar de ses ancêtres, le Gaulois moyen peut craindre que le ciel ne lui tombe sur la tête et de faire de ses descendants... des sans-dents ! ●

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan SA

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

M

OREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yvorne • Ollon

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

24h/24 • www.lausanne.ch/pfo

Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

Hm HESS SÉCURITÉ
& MARTIN

www.hess-martin.ch

Portes blindées - Coffres forts - Serrures



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
021 321 00 33

www.hess-martin.ch

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ!

R. MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55

Morges | 021 803 52 86

adVantage SA

études

services

business plans

conseils

**Exécution de tous mandats
et prestations**

achats

ventes

management

négociations

commerce en général

Rue de la Combe 10, 1128 Reverolle / Ch. du closel 5, 1020 Renens
tél. +41 21 800 44 37, www.advantage.ch, info@advantage.ch

MATRICE FÉDÉRALE
Guy Gaudard s.a.



ELECTRICITE
TELECOM

Tél. 021 711 12 13
Av. de Chailly 36 – CP 73
1000 Lausanne 12

Fax 021 711 12 12
www.gaudard.ch
guy.gaudard@bluewin.ch

Droit au but

J'AI RÂLÉ, ON M'A LICENCIÉ. QUE PUIS-JE FAIRE ?



PASCAL NICOLLIER
PERMANENCE JURIDIQUE
DU CDL

J'ai exigé que mon salaire soit indexé au coût de la vie, mon employeur m'a licencié. Comment garder mon travail ?

Tout contrat de travail est encadré par des règles relativement strictes qui découlent notamment du Code des obligations. En particulier, un certain nombre de cautèles servent à prévenir les « congés abusifs ». De tels congés peuvent découler de plusieurs circonstances décrites par la loi, parmi lesquelles figure celle où l'employeur cherche à empêcher la naissance de prétentions juridiques résultant du contrat de travail.

En l'occurrence, la jurisprudence a reconnu que si un employé était licencié parce qu'il avait émis des prétentions sur des droits

futurs auprès de son employeur, telle qu'une adaptation de son salaire au renchérissement du coût de la vie, le congé devait être considéré comme « abusif ».

En pareille situation, la première chose à faire consiste à demander à votre employeur de justifier son motif de licenciement par écrit et de lui manifester sans attendre et très clairement votre opposition au congé par lettre recommandée (qu'il doit avoir reçue au plus tard avant la fin du délai de congé). Si vous ne vous entendez pas avec lui afin qu'il vous réintègre dans votre travail ou qu'il vous verse une éventuelle compensation financière, vous avez droit à une indemnité qui peut aller jusqu'à six mois de salaire, plus d'éventuels dommages-intérêts. Attention, cette indemnité peut être réclamée auprès du tribunal de prud'hommes avant la fin du délai de péremption de 180 jours à compter de la fin du contrat. ●

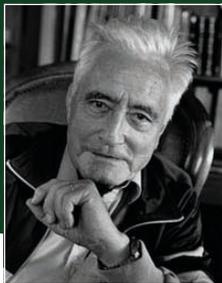
« **Puis-je tailler l'arbre de mon voisin ?** »

Un lecteur a réagi !

Suite à la remarque d'un lecteur attentif, M. André BERCHER, sur l'article « Puis-je tailler l'arbre de mon voisin ? » paru dans le Bulletin n°3 du mois d'août 2014, une précision s'impose. Comme cité dans l'article, la hauteur maximale

d'un thuya se trouvant sur un fonds jusqu'à deux mètres de la limite de propriété est bien de trois mètres, respectivement deux mètres si le fonds voisin est une vigne. En revanche si le thuya en question peut être assimilé à une haie vive de par sa position mitoyenne séparant deux fonds distincts, sa hauteur maximale est alors de deux mètres.

Les grandes figures du radicalisme vaudois



GEORGES-ANDRÉ CHEVALLAZ (1915-2002)

→ OLIVIER MEUWLY

CHRONIQUE DISPONIBLE SUR
www.cercle-democratique.org

Né en 1915 à Lausanne, mais ayant de fortes attaches avec le Pays-d'Enhaut, Georges-André Chevallaz n'est pas attiré spontanément par la politique. Au cours de ses études de lettres à l'Université de Lausanne, il a même plutôt tendance, avec ses amis de la Société de Belles-Lettres, à s'en moquer et à la tourner en dérision. Il n'adhère au parti radical qu'en 1945 et ce n'est qu'en 1949, en entrant au Conseil communal de Lausanne, qu'il entame le parcours qui le mènera au Conseil fédéral. Entre-temps, il affermit sa vocation d'historien à la fois dans l'enseignement, comme professeur à l'École supérieure de commerce de 1942 à 1955, et dans la recherche, qui lui permet de décrocher un doctorat ès lettres en 1949 et de devenir célèbre dans les écoles par ses manuels scolaires. En parallèle, il préside le parti radical lausannois dès 1953.

Directeur de la Bibliothèque cantonale universitaire en 1955, chargé de cours en histoire diplomatique à la Faculté des sciences sociales et politiques la même année, il abandonne cependant ses activités d'historien à la fin 1957, lorsqu'il est élu, dans le même mouvement, municipal puis syndic de Lausanne, succédant au radical Jean Peitrequin. Après un épisode socialiste dominé par la figure de Pierre Graber, syndic de 1945 à 1949, les radicaux avaient reconquis la majorité et inauguré une politique de concorde avec les vaincus d'hier, qui voulaient à tout prix éviter

d'être assimilés aux populistes. Chevallaz s'inscrit à merveille dans cette vision des choses et il formera avec Graber aux finances un tandem puissant à la tête de la ville. Il démarquera ainsi la radicalisme urbain, contraint à une politique ouverte à l'égard de la gauche, toujours puissante dans la capitale, d'un radicalisme plus campagnard, plus traditionnel. A Lausanne, il conduit la politique des grands travaux d'infrastructure qui caractérise les années 50 et 60, sur la vague de la formidable période de croissance bientôt célébrée comme les « trente glorieuses » : autoroute, rives du lac, épuration des eaux, l'Exposition nationale dont il est le vice-président, etc.

Chevallaz incarnera bientôt ce radicalisme, que ses adversaires qualifient de gauchisant, au Conseil national, où il est élu en 1959. A Berne, il s'impose comme l'un des leaders du radicalisme modéré, capable d'unir une fibre sociale développée, base de l'Etat providence qui se construit adossé à la prospérité ambiante, et un patriotisme gage de l'indépendance militaire et spirituelle du pays. A la fois engagé dans la politique militaire et dans les travaux législatifs favorables aux locataires, il est en outre vice-président du parti radical suisse dès 1967, président du groupe radical des Chambres dès 1970 et président de l'Union des villes suisses dès 1966. Au niveau cantonal, il préside le parti dès 1964. Personnalité en vue à Berne, il est déjà pressenti pour le Conseil fédéral en 1966, au lendemain de la démission de Paul Chaudet. Battu, il devra attendre 1973 pour pouvoir savourer sa revanche, lors d'une élection épique où les trois candidats officiels des



A Lausanne, il conduit la politique des grands travaux d'infrastructure célébrée comme les « trente glorieuses »



partis concernés (deux sièges démocrates-chrétiens et un radical sont à repourvoir) mordent la poussière au profit d'outsiders. Dans son sillage émerge une nouvelle génération de radicaux qui sauront se faire respecter à Berne: Jean-Jacques Cevey, Raymond Junod, Pierre Freymond, tôt disparu.

L'« outsider » Chevallaz reçoit d'abord le Département des finances, où il doit faire face au délabrement continu des finances fédérales, mises à mal par d'ambitieuses politiques d'investissement. Mais son double échec dans l'introduction de la TVA dans le système suisse sonne le glas de sa carrière de ministre des finances. En 1980, il reprend le Département militaire, auquel sa qualité de major le prédisposait. Dans ce cadre, il réorganise les services secrets et le dispositif de résistance, réorganisation qui lui sera reprochée bien après son départ lorsque sera découvert le côté fort mystérieux de la structure mise en place en cas d'invasion du pays. Retraité actif depuis 1983, date de son retrait du gouvernement, il se voue à l'histoire, sa passion première, et milite pour la neutralité helvétique. Ainsi, malgré le devoir de réserve auquel se soumettent les anciens conseillers fédéraux, il n'hésite pas à s'opposer à son ami Jean-Pascal Delamuraz à l'occasion de la votation sur l'Espace économique européen et fera bruyamment campagne pour le non.

Car l'homme politique qu'est Chevallaz n'efface jamais l'intellectuel, l'historien, l'observateur sagace de la politique. Dans la lignée de Maillifer, il symbolise une histoire très marquée

par la façon dont doit se gérer l'héritage des pères fondateurs de l'Etat fédéral. Cette lecture de l'histoire sera bien entendu vertement critiquée par la « nouvelle histoire » des années 60 et 70. Pour cette dernière, Chevallaz représente une historien de l'événementiel, qui n'a pas intégré dans sa vision du passé le mouvement profond et mécaniquement progressiste de la société, mouvement appelé à balayer les forces réformistes du radicalisme et à laisser la place à l'avènement d'une société débarrassée de ses miasmes passésistes. Ce reproche sera d'ailleurs également adressé à Maillifer.

A l'appui de cette thèse, on peut admettre que Chevallaz, à l'instar des autres responsables radicaux, a mal perçu la signification réelle du mouvement soixante-huitard. Tout au progrès pragmatique qu'apporte le radicalisme, et qu'il aura contribué, en dépit de son rejet des théories abstraites, à théoriser, il ne peut comprendre que l'on puisse, à quelques décennies de la fin du XX^e siècle, d'un siècle meurtri par les totalitarismes, revendiquer la révolution sociale comme accoucheur de l'homme nouveau. Mais l'œuvre d'historien de Chevallaz ne peut se limiter à ce constat. L'ancien conseiller fédéral propose une histoire nourrie de la pratique du pouvoir, qui ne recule ni devant la provocation, ni devant le courage de ne pas emprunter des sentiers mille fois rebattus. En fait, Chevallaz aura été un historien philosophiquement libéral, ennemi des absolus, amoureux des institutions de la Suisse, hostile à tout matérialisme historique. Il s'éteint en 2002. ●



Fiduciaire Lamiollet SA

Avec nous, vous pouvez aussi activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscal
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Avenue Ruchonnet 15 – Case postale 6135
1002 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 – Fax 021 342 50 39

lunetterie Claude opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Jean-Jacques Pahud SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46
Case postale 7169
1002 Lausanne

info@jjp.ch
Tél. 021 625 66 11
Fax 021 624 47 36



SCHWAB SYSTEM
BOIS - BATIMENT - AUDITORIUM

Une entreprise familiale à votre service depuis 1953 !

BUCHARD

Pour vos voyages en car et en avion
ou pour vos croisières en mer



**Demandez
nos catalogues
de voyages
et vacances
balnéaires**



offres pour vos sorties de sociétés, écoles,
entreprises, etc...

021 828 38 38

www.buchard.ch aubonne@buchard.ch
Rue de Trévelin 32 - 1170 Aubonne (VD)

COMPTE RENDU DE LA SOIRÉE DU 18 SEPTEMBRE 2014

Le 18 septembre dernier, le CDL a décidé d'empoigner le sujet de l'intégration devant lequel, trop souvent, le PLR, coïncé entre son esprit d'ouverture et sa difficulté à appréhender les problèmes sociologiques et philosophiques, renâcle, hésite, avant d'avouer son malaise.

Certes dominant aujourd'hui les positions extrêmes : ou un angélisme suffoquant au nom d'une « ouverture » vers l'Autre érigée en dogme et d'une égalité abstraite ; ou un rejet qui, derrière les problèmes réels liés à l'émigration, désigne dans l'étranger le messenger, non d'une humanité régénérée comme le croient les premiers nommés, mais, par leur volonté de vivre sur une terre qui ne serait pas la leur, de tous les maux de la modernité.

N'y aurait-il pas une autre manière d'envisager la question ? Une approche plus subtile de cette thématique essentielle, tant pour les populations étrangères résidant chez nous que pour la Suisse, pays qui s'est toujours enrichi, dans tous les sens du terme, d'un brassage constant d'individus provenant d'horizons culturels différents ? C'est aussi dans ce contexte qu'a été forgé notre goût du consensus, catalyseur de notre prospérité intellectuelle et économique.

Le débat, organisé avec l'association des Albanais de Suisse SHIKO et qui réunissait Mathieu Blanc, vice-président du PLRV et député, Bashkim Iseni, directeur d'Albinfo.ch, et

Ali Sulejmani, travailleur social et conseiller communal PS à Bienne, a montré que toute réflexion sur la question de l'intégration se doit d'embrasser un large spectre de questions.

Oui, maints étrangers installés chez nous se sont sentis trahis par l'adoption de certaines initiatives ; oui, des problèmes existent auxquelles les associations d'immigrés, dont le rôle est central, s'attellent et souvent avec succès ; oui, la question linguistique est fondamentale mais doit être saisie de façon plus ample : une bonne maîtrise de la langue maternelle n'est-elle pas aussi un pré-requis pour un meilleur apprentissage de la langue du pays d'accueil ?

Ces questions, le PLR doit les faire siennes. Car des pistes existent, qui correspondent à sa philosophie et lui permettraient de reprendre sa place dans un débat duquel il s'est exclu. L'intégration passe par la mise en évidence des réussites économiques et sociales sans se référer uniquement aux exploits sportifs : un Albanais peut réussir en Suisse même s'il ne s'appelle pas Shaqiri ! Une action plus immédiate serait possible sur le terrain associatif : beaucoup d'étrangers penchent en effet vers la gauche... car ils ont été oubliés par la droite libérale ! Pourtant, et le cas de la communauté albanaise est exemplaire à cet égard, nombreux sont ceux qui sont plutôt conservateurs... et entrepreneurs.

Il est ainsi impératif que le PLR cherche davantage le dialogue avec les associations actives dans les communautés étrangères ou avec des groupes étrangers plus indépendants sur le plan politique. Il y a un vrai vivier pour nos idées, au-delà des préjugés et des raccourcis hâtifs ! ●



Communiquez à bon prix et aux bonnes cibles

Contactez-nous pour votre publicité
dans le **BULLETIN DU CERCLE
DÉMOCRATIQUE LAUSANNE**

ainsi que pour tous conseils en matière
de communication dans près de 20 titres
appartenant aux domaines de la presse
locale, professionnelle et spécialisée.

RÉSULTATS DU TIR AU PISTOLET (25 MÈTRES À DAILLENS)

Dames

		Points
1 ^{ère}	Meystre Hélène	138
2 ^e	Schenk Marguerite	137
3 ^e	Paschoud Cécile	131
4 ^e	Hurni Véronique	117

Hommes

		Points	
1 ^{er}	Mettraux Paul	140	6 x 10
2 ^e	Meystre Henri	140	5 x 10
3 ^e	Schenk Georges	138	
4 ^e	Altenbach René	131	
5 ^e	Barraudy Thomas	128	
6 ^e	Paschoud Jean	120	
7 ^e	Joly Alain	110	
8 ^e	Barraudy Pascal	102	
9 ^e	Pasche Jean-Pierre	91	2 x 10
10 ^e	Hurni Pascal	91	6 x 9
11 ^e	Kuntzmann Jonathan	8	



Un grand merci à Paul Mettraux
pour l'organisation et aux
responsables du stand de Daillens.

JEAN-PIERRE PASCHE

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

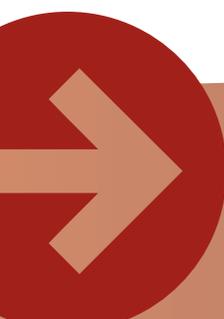
Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou
autres parents ou amis des membres du Cercle !

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2014–2015

- 20.11.2014** Débat sur l'immobilier à Tolochenaz
- 5.12.2014** Soirée annuelle au Mirabeau, Lausanne
- 31.1.2015** Apéritif du « Petit Nouvel An » au Caveau du Café Le Vaudois, Lausanne



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org

PERMANENCE JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone
Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42

COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église
Tél. 021 921 96 19

